L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Le palais Louis-Pasteur condense les nouveautés les plus sensationnelles de la radio-électricité

Le palais qui a le plus de succès à l'Exposition du Progrès social, depuis son ouverture, à Lille, c'est le palais Louis-Pasteur, une impressionnante bâtisse rectangulaire avec un corps central et deux ailes au revêtement d'éternit rose. Deux parties, le centre et l'aile gauche, seront occupées par les représentations étrangères qui n'auront pas de pavillons spéciaux dans l'Exposition. Ainsi, l'Allemagne, dont les manifestations auront lieu les premières, s'est installée dans la partie centrale.

Le reste est le domaine de la radio-électricité, dont le grand maître est le diligent M. Léon Plouviet, directeur honoraire de la station de Radio P.T.T. Nord. Actif et précis, ce dernier a réussi à accomplir en un temps record le travail dont il était chargé.

C'est là que se trouve provisoirement le poste émetteur de télévision destiné à la région du Nord de la France. Nos lecteurs ont été informés que le poste serait installé ensuite à Roubaix, non loin du parc Barbieux.

Depuis le début, sous les yeux du public, se déroulent chaque jour les diverses opérations qui permettent de lancer dans l'éther les « ondes porteuses d'images » ; prises de vues dans la cabine de téléciné-ma avec son artillerie de projecteurs à grande puissance ; jeu des artistes qui chantent, dansent sous un fard spécial, extrêmement appuyé (les lèvres sont presques noires); mécanisme de l'émission ; réception, sur deux écrans, des images d'une netteté parfaite, etc...

Notons que des récepteurs de télévision seront installés au premier étage du pavillon du Nord, au Centre régional.

La télévision est évidemment la grande attraction de l'Exposition de Lille, mais il y a dans cette section de télécommunications bien d'autres nouveautés sensationnelles.

A droite du vestibule d'honneur du palais Pasteur, les visiteurs trouvent le plus magnifique studio de radiodiffusion qui ait été présenté au public. Deux cents musiciens et chanteurs peuvent trouver place sur le vaste plateau à gradins, encadré par les cabines vitrées du speaker et de l'opérateur.

Trois cents auditeurs, installés dans des fauteuils confortables, peuvent suivre les programmes attrayants de ce véritable théâtre dont la scène est décorée d'effets lumineux inédits, en raison de l'utilisation de la lumière noire. Tout autour de la salle court une frise décrivant le chemin que doivent parcourir les notes portées sur les ondes sonores avant qu'elles soient reconstituées par les lampes réceptrices. Cette décoration d'une stylisation originale prend toute sa valeur dans la fluorescence créée par la lumière noire.

Là aussi, chaque jour, ont lieu des démonstrations d'extrsordinaires instruments, les quatre orgues Martenot, un orchestre complet aux timbres inconnus et d'une sonorité merveilleuse. Le « Clair de lune » de Debussy joué sur ces appareils radio-électriques, apparaît d'une pureté plus émouvante encore.

A côté de cet auditorium se trouvera bientôt la galerie des exposants dans laquelle se rassembleront de nombreuses attractions électriques ; un véritable central automatique de téléphone ; un radio-compas permettant le pilotage des avions sans visibilité, des applications de la cellule photo-électrique ; la bélinographie, etc...

Enfin, une nouveauté scientifique appelée sans aucun doute à un retentissement considérable soulèvera le plus grand intérêt. Il s'agit d'un moteur fonctionnant grâce à la lumière du jour. Il est permis de penser que, dans un avenir prochain, le soleil, source inépuisable d'énergie, ne fera pas seulement vivre les hommes, mais fera même tourner leurs machines...

J. L.

LILLE — CENTRE ALIMENTATION
RESTAURANT « La Normandie »
(Gd Prix Gastronomique Paris Expo 1937)
Ses plats région., ses serveuses normandes
Apéritif-concert - Prix fixe et à la carte
Le célèbre orchestre tzigane
JOSKA-VIVIANESCO
et la virtuose cymbaliste DITA KOVA
8566

AU CENTRE RÉGIONAL, A ROUBAIX

La soirée de samedi

Profitant d'une belle soirée, cadre idéal pour les manifestations du Centre régional, de nombreux promeneurs se sont rendus samedi au Parc Barbieux.

Sur le théâtre d'eau, qui est véritablement le cœur de cette œuvre remarquable qu'est l'exposition, à Roubaix, les musiciens de la « Grande Fanfare » ont, dès 20 h., recueilli les applaudissements des auditeurs.

Ils interprétèrent un programme de choix, sous la direction de M. Deruyter.

Plus tard, les « Chanteurs limousins », après une entrée qui fit sensation, défilèrent dans les allées comme une noce au village, bras dessus, bras dessous, les ménétriers en tête.

Ils allèrent occuper à leur tour le théâtre dont la parure mouvante faite des jeux d'eau aux tons oranges et mauves, se dévoila pour montrer ce très joli groupe folklorique, en costumes du pays, interpréter des chœurs — dont la plupart étaient d'une émouvante beauté — et des danses qui recueillirent un vif succès.

Les ménétriers, joueurs de violle, de « chabette » — sorte de biniou — et de violon, exécutaient de vieux airs du pays ou entraînaient les couples dans de joyeuses bourrées.

Ce fut là une représentation de qualité que termina, à 11 h., le traditionnel feu d'artifice, dont les éblouissantes figures se prolongeaient dans les eaux calmes du lac.

Aujourd'hui dimanche

Voici le programme des fêtes qui se dérouleront aujourd'hui dimanche dans l'enceinte du Centre régional:

A 20 h., au théâtre d'eau, gala des sociétés classées premières au concours carnavalesque. — A 21 h., feu d'artifice.

A LILLE

A la chapelle N.-D. des Arts

On nous prie d'annoncer que des messes seront célébrées ce dimanche de la Pentecôte, à 9 h. 30 et 11 h. 30, dans la chapelle de N.-D. des Arts de l'Exposition du Progrès social à Lille.

Les festivités d'aujourd'hui dimanche

A LILLE

Rappelons les diverses réjouissances qui se dérouleront à l'Exposition du Progrès social, à Lille, aujourd'hui dimanche.

Il est prévu plusieurs concerts à 14 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 ; une fête folklorique par les « Chanteurs limousins » à 15 h. au Théâtre de plein air ; un grand défilé carnavalesque à 21 h. et pour terminer un grand feu d'artifice.

Notons qu'à 18 h. 30, un morceau d'ensemble sera exécuté place des Nations, par les 5.000 musiciens et choristes réunis sous la direction de M. Housiaux, pour un « Allegro » et « Une valse chantée ».

On sait que, durant les journées de la Pentecôte, auront lieu de grandes fêtes carnavalesques tant à Lille qu'à Roubaix.

Nous rappelons ci-dessous l'horaire des présentations de groupes du Carnaval d'Été dans l'enceinte de l'Exposition de Lille :

THÉTRE DE PLEIN AIR

28 mai : 16 h. : Le Réveil vervietois.

29 mai : 9 h. 30 - 10 h. 30 : Harmonie des accordéonistes lillois. — 10 h. 30 - 11 h. 30 : Les Tziganes polonais (Nœux-les-Mines). — 11 h. 30 - 12 h. : Martin-Martine (Cambrai). — 19 h. 30 : De Volendammers (Gand). — 21 h. - 22 h. : Selkois polonais.

PLACE DES NATIONS

29 mai : 10 h. 30 - 11 h. 30 : Les « Copains Gilles » de Jemmapes. — 11 h. 30 - 12 h. : Pupilles sportifs de Grenay et Jeunesse ouvrière sportive de Grenay. — 18 h. - 18 h. 30 : Ver maak-Na-Arbeid (Belgique). — 18 h. 30 - 19 h. : Les Mexicains de Fresnes. — 19 h. - 19 h. 30 : L'Alliance Disonaise (Belgique). — 19 h. 30 - 20 h. : Floralies Club (Gand). — 20 h. - 20 h. 30 : Amicale Olympique (Calais).

AU CENTRE RÉGIONAL A ROUBAIX

29 mai : 11 h. 30 - 12 h. : Les « Rigolos Gilles » (Danseurs). — 18 h. - 18 h. 30 : Mickey Club. — 18 h. 30 - 19 h. : Carnaval Club. — 19 h. - 19 h. 30 : Amicale Lafayette. — 20 h. 30 - 21 h. : Tribu indienne de Peaux-Rouges (Charleroi Belgique).

Lundi, un tournoi de solistes au Grand Palais

Un tournoi de solistes organisé par la Fédération des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais, mettra aux prises, le lundi 29 mai, 325 concurrents venus de différentes régions de France et de Belgique.

Lauréats d'honneur de ce concours sera suble à l'Exposition où s'affronteront les six meilleurs solistes qui auront été sélectionnés au cours de la journée: chanteurs, violonistes et instrumentistes divers.

Ce grand tournoi se déroulera à 21 h. dans le grand palais de l'Exposition sur le podium central magnifiquement décoré et illuminé.

Les derniers départs de tramways de l'E.L.R.T.

Les dimanche 28 mai et lundi 29 mai 1939, en raison de l'Exposition du Progrès social, les tramways suivants seront mis en circulation:

Centre de Lille. — Départs place du Théâtre: vers Roubaix: 23 h. 40, 0 h. 05. — Tourcoing: 23 h. 55. — Marcq-Place: 23 h. 20, 0 h. 00. — Marcq-Dépôt: 23 h. 45, 0 h. 00, 0 h. 32. — Marquette: 23 h. 05, 23 h. 20. — Place de la Boucherie: 22 h. 20, 22 h. 35, 22 h. 50.

Départs place des Buisses vers Chapelle-d'Elocques: 22 h. 25, 22 h. 40, 22 h. 55, 23 h. 10, 23 h. 25, 23 h. 40, 23 h. 55.

Le départ de 23 h. 40 de Lille donne une correspondance à l'Exposition de Roubaix vers les directions de: Gare de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Herseaux, Lannoy, Toufflers, Leers.

Centre de Roubaix. — Départs Porte d'Honneur de l'Exposition : vers Lille : 0 h. 05. — Marcq (Dépôt): 0 h. 20, 0 h. 45. — Roubaix (place de la Liberté): 0 h. 05, 0 h. 30. — Herseaux (par Liberté-Wattrelos): 0 h. 05. — Toufflers (par Liberté-Lannoy): 0 h. 05. — Tourcoing (par Gare Roubaix, les boulevards): 0 h. 05. — Leers (par Liberté): 0 h. 05.

L'organisation de la défense passive à Londres

Notre grand club régional, l'A.C.N.F., s'est attaché à l'une des questions les plus actuelles en matière de défense nationale, celle de la défense passive.

Ce club a récemment envoyé l'un de ses représentants les plus qualifiés pour étudier à Londres même « ce qui est réalisé » et « ce qui s'organise » pour la protection des populations civiles. Les résultats de cette étude sont particulièrement probants.

C'est ainsi que l'A.R.P. (air raid protection), sous l'égide de la « Civile Defence », a mobilisé toutes les formes de propagande en son pouvoir pour informer le public des devoirs de chacun en cas de bombardement aérien.

Il est, de plus, établi que 80 % des habitants de l'Angleterre sont déjà dotés de masques à gaz et que la dépense a été supportée intégralement par les finances publiques.

D'autre part, un rigoureux système d'abris a été organisé.

Il y a tout d'abord les abris collectifs privés que sont obligés d'aménager à proximité de leur travail, les employeurs occupant plus de cinquante personnes.

Ensuite, les abris collectifs publics ont été créés même en plein centre de la cité et leur construction se poursuit activement.

Retenons encore que les secours sanitaires, la police, etc., en cas d'alerte, fonctionnent sous l'autorité de l'office de « Défense civile » et non point sous la direction dispersées d'œuvres diverses. Les cadres sont, d'ailleurs, en général, fonctionnarisés et comprennent, en outre, beaucoup de volontaires.

Mais les mesures de défense passive — très avancées comme on le voit — et qui ont été arrêtées de l'autre côté de la Manche doivent être complétées bientôt par des abris collectifs cuirassés, des abris privés à usage familial et même des abris individuels en forme de cloche à carapace d'acier et dont nous avons récemment publié des photographies.

Bref, la mise au point de ce vaste système paraît être en bonne voie. La population est depuis de longs mois parée à toute éventualité et connaît exactement l'organisme auquel elle devra se soumettre, les prescriptions qu'elle devra suivre avec discipline, les abris où elle devra se rendre.

La plus large publicité est assurée à cette forme de la défense passive ; l'Anglais s'en trouve bien et le continent aurait, sans doute plus d'une leçon à retenir dans un programme aussi judicieusement composé.

On ne peut qu'applaudir à l'initiative de l'A.C.N.F. à qui rien de ce qui est actuel n'est étranger. Son étude réalisée sur place de la défense passive britannique, constitue un précieux enseignement.

— Le président Roosevelt a quitté Washington pour Hyde Park où il passera quelques jours de congé.

—: JOYEUX CONGÉ... :—

Une centaine de scouts roubaisiens ont pris le train samedi après-midi à la gare du Pile, qui ne se souvenait pas d'avoir vu une telle affluence...

Ils ont gagné Genech, où ils ont installé leur campement, vers 19 h., et où ils demeureront pendant ces quelques jours de vacances. (Ph. J. de Rx.)

L'EMPEREUR D'ANNAM VIENT EN FRANCE

Notre photogravure représente le CHATEAU DE THORENE, *à Cannes, que vient d'acquérir S. M. Bao Daï, empereur d'Annam.*

Le souverain est attendu à Cannes pour la fin de mai.

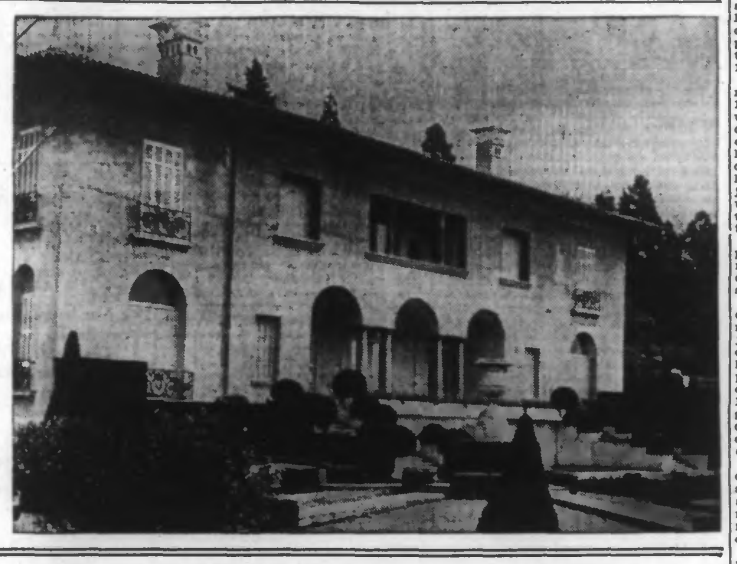

Les ambassadrices de la Suisse...

La Suisse nous envoie cette charmante ambassade. Accompagnée de notabilités, elle vient nous convier à l'Exposition internationale de Zurich.

LA RÉCEPTION A L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS. — *On reconnaît* (le troisième à gauche) DR BINNER, *chef de la délégation;* M. LE PROVOST DE LAUNAY, *président du Conseil municipal de Paris, et* (de face), *levant haut sa coupe,* M. STUCKI, *ministre de Suisse à Paris.* (Ph. France-Presse.)

Le voyage de M. Lukasiewicz, ambassadeur de Pologne, dans le Pas-de-Calais et le Nord

M. Lukasievicz, ambassadeur de Pologne à Paris, a commencé hier un voyage dans le Pas-de-Calais et le Nord, qui durera quatre jours. A son arrivée dans le Pas-de-Calais où résident plus de 100.000 Polonais, il a été salué à Bapaume par M. Guidet, maire. De là, l'ambassadeur s'est rendu à Arras, où M. Rochard, préfet, lui souhaita la bienvenue. M. Lukasievicz remercia le représentant du gouvernement de l'accueil qui lui était réservé, accueil qui trouvera, a-t-il affirmé, un écho profond dans la nation polonaise.

M. Lukasievicz a quitté la préfecture pour se rendre au monument aux morts polonais érigé à Neuville-Saint-Vaast, où l'attendaient de nombreux groupements polonais, puis après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied du monument, l'ambassadeur de Pologne a gagné le cimetière français de Lorette, où il a visité l'ossuaire des inconnus. Il s'est rendu dans le pays minier où il a été l'objet d'un chaleureux accueil de la part des travailleurs français et polonais et est arrivé à Lille dans la soirée.

La répression des manœuvres criminelles

Plusieurs arrestations à Paris

Paris, 27 mai. — Les enquêtes ouvertes sur l'ensemble du territoire national, afin de réprimer l'activité illégale de certains médecins gynécologues et de sages-femmes, se poursuivent activement.

Plusieurs arrestations ont été opérées à Paris, notamment celles du docteur Jeudon et du docteur Acheray, de la doctoresse Peltier et, tout récemment, celle du docteur Trevisani. Celui-ci, un Italien, qui avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion en 1936, avait pris le nom de son amie.

Une perquisition à son domicile a permis de découvrir les adresses de quatre cent cinquante de ses clientes. Un grand nombre d'entre elles ont été entendues par la police ; plusieurs ont été inculpées.

UN MONUMENT A HENRY FARMAN

(P. N.Y.T.)

LA MAQUETTE DU MONUMENT à HENRY FARMAN *qui, le 30 octobre 1908, réalisa le premier voyage aérien de ville à ville en reliant Mourmelon à Reims.*

Le monument, œuvre du sculpteur Paulin, s'élèvera à Mourmelon.

Une femme est gravement blessée par une camionnette à Bruay-sur-l'Escaut

Samedi, vers 11 h., à Bruay, Mme Wojciechowski, 24 ans, a été renversée par une camionnette conduite par M. Eugène Lorge, d'Escautpont. La victime, qui a eu le crâne fracturé, a été admise d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

LA RENTRÉE DES IMPOTS

Paris, 27 mai. — Les recouvrements opérés pendant le mois d'avril 1939 au titre du budget général se sont élevés à la somme globale de 4.771 millions.

Sur ce total, 1.597.000 fr. proviennent de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Le total des contributions directes encaissées en avril atteint 664 millions.

Sur cette somme, 121 millions proviennent des impôts cédulaires de l'impôt général sur le revenu etc... (Cette dernière somme est supérieure de 24 millions aux recouvrements d'avril 1938). Près de 60 millions proviennent du prélèvement sur les revenus professionnels effectués par voie de retenue à la source. Près de 384 millions ont été recouvrés au profit des départements et communes.

Le produit des contributions indirectes atteint pour avril 1939 un total de 4.251 millions.

Cette somme présente une moins-value de 111 millions par rapport aux évaluations et une plus value de 773 millions par rapport aux recouvrements d'avril 1938.

Cependant les quatre premiers mois de 1939 les recouvrements opérés au titre des contributions indirectes ont atteint 14.867 millions présentant une moins value de 330 millions par rapport aux évaluations et une plus value de 2.649 millions par rapport aux recouvrement correspondants de 1939.

Les recouvrements opérés au titre du domaine ont atteint pour les quatre premiers mois de 1939 61 millions environ présentant une moins value de 36 millions par rapport aux évaluations et une moins value de 10 millions par rapport aux recouvrements correspondants de 1938.

Les produits recouvrés en avril par l'Administration des postes encaissés au titre de son budget annexe forment un total de 454 millions, somme inférieure de 10 millions aux évaluations et supérieure de 67 millions aux recouvrements d'avril 1938.

Trois arrestations pour manœuvres criminelles ont été opérées à Valenciennes

La police valenciennoise a arrêté et écroué la femme Marie Senneville, 35 ans, mère de trois enfants, qui poussait sa propre fille, âgée de 15 ans, à se prêter à des manœuvres criminelles. Jean Dumonteil, 60 ans, chômeur, et un sujet algérien, complice de la femme Senneville, ont été aussi écroués.

La fillette a été confiée à l'hôpital général, et le dossier de cette affaire a été transmis à M. Pécard, juge d'instruction.

— Un incendie s'est déclaré dans un hangar dépendant de la ferme de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon. Les dégâts sont très importants.

Il faudra acquitter 70 francs pour entrer en possession d'un masque

Les mineurs de moins de dix-huit ans les personnes indigentes ou inscrites au fonds de chômage le recevront gratuitement

Paris, 27 mai. — Le « Journal Officiel » a publié samedi le décret suivant :

Article premier. — Les personnes tenues à prendre possession d'un appareil de protection individuelle contre les gaz de combat, distribué dans les conditions prévues par les décrets-lois du 12 novembre 1938 et du 20 mars 1939, en acquitteront le prix conformément aux dispositions des articles 2 à 4 ci-après, sous réserve des exceptions prévues à l'article 5.

Art. 2. — Le versement du prix des masques mis en distribution postérieurement au 4 juin 1939 sera préalable à la prise de possession des appareils par les intéressés. A cet effet, et sous réserve des dispositions de l'article 5, les personnes convoquées à une distribution de masques devront, avant de se présenter au centre distributeur, se munir d'une quittance spéciale, qui sera délivrée dans tous les débits de tabac contre paiement immédiat du prix fixé par l'arrêté prévu par le décret-loi du 20 mars 1939, en son article premier.

Les masques seront délivrés contre la remise de la dite quittance, par les intéressés, aux autorités procédant à la distribution. La non-présentation de la quittance mettra obstacle à la remise du masque et rendra, par la suite, l'intéressé passible des sanctions prévues par l'art. 10 du décret-loi du 12 novembre 1938.

Art. 3. — En ce qui concerne les appareils distribués antérieurement au 5 juin 1939, les personnes intéressées devront, dans un délai de quinze jours suivant la publication du présent décret, ou, au plus tard, quinze jours après la prise de possession de leur masque, soit adresser au préfet du département une quittance délivrée dans les conditions de l'article qui précède, soit justifier, dans les conditions prévues par une instruction ministérielle, qu'elles se trouvent dans un des cas prévus par l'article 5.

Art. 4. — En cas d'inobservation des dispositions prévues à l'article précédent, le recouvrement sera effectué au vu d'états établis par le préfet et la somme recouvrée sera majorée de trente fr. par masque.

Art. 5. — Sont exemptés du versement du prix des masques : 1. Les personnes admises au bénéfice des lois d'assistance et justifiant de leur inscription sur une liste d'assistance ; 2. Les personnes justifiant de leur inscription à un fonds de chômage, pour elles et les personnes vivant à leur charge ; 3. Les Français âgés de moins de 18 ans. Pour les catégories ci-dessus désignées, la présentation du titre justifiant la qualité en vertu de laquelle l'exonération est accordée vaudra présentation de la quittance prévue à l'article 7.

Art. 6. — Toute inexactitude sciemment commise dans les justifications prévues aux articles 3 et 5 et tendant à dispenser son auteur du paiement du prix qui devrait normalement être à sa charge entraînera la mise en recouvrement d'un prix doublé dans les formes prévues à l'art. 3.

Art. 7. — Le produit de la cession des masques sera imputé à un compte ouvert dans les écritures du Trésor, qui sera débité du montant des sommes à attribuer aux collectivités qui auront participé à l'acquisition des masques et du montant des frais exposés pour le recouvrement. Le solde du compte sera versé aux produits divers du budget.

D'autre part, le « Journal Officiel » publie l'arrêté suivant :

Article premier. — Le prix unitaire de cession aux populations civiles des appareils de protection contre les gaz est fixé à la somme de soixante-dix francs, y compris le montant du droit de timbre afférent au reçu délivré.

PETITES NOUVELLES

— L'avion transportant l'explorateur français Gaston de Micard, qui, on le sait, était tombé gravement malade au nord-est du Groenland, est arrivé à Oslo vendredi. M. de Micard a été aussitôt dirigé vers une clinique de la ville.

— Un généreux anonyme a remis à M. Edouard Daladier, un don de 100.000 fr. pour la défense nationale. D'autre part, un don de 50.000 fr., en faveur de l' « Association pour le développement des œuvres d'entr'aide dans l'armée » destiné aux soldats la ligne Maginot a été remis à M. Edouard Daladier au nom d'un magasin de nouveautés.

— Le seconde flottille française de torpilleurs a jeté l'ancre devant Gravesens, dans l'estuaire de la Tamise, saluée par les acclamations d'une foule nombreuse. Elle doit faire une visite de cinq jours dans le port de Londres.

— Onze Espagnols qui avaient combattu dans les rangs républicains et qui, paraît-il, auraient été condamnés à mort, ont pris passage jeudi au Ferrol à bord de deux chalutiers dont les équipages, sous la menace de revolvers, ont dû les conduire à Brest où les deux bateaux sont arrivés samedi.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 27 mai 1939

COTONS

Terme	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible ...	9.52	9.52	9.82	9.77
Juin	—.—	—.—	9.22	9.20
Juillet (1939)	9.01	9.04	—.—	—.—
Août	—.—	—.—	8.29	8.38
Septembre ...	—.—	—.—	8.34	8.43
Octobre	8.34	8.42	8.24	8.33
Novembre ...	—.—	—.—	8.12	8.21
Décembre ...	8.13	8.22	8.01	8.12
Janvier (1940)	8.08	8.20	7.95	8.08
Février	—.—	—.—	7.93	8.03
Mars	8.03	8.12	7.91	7.98
Avril	—.—	—.—	7.90	7.96
Mai	8.03	8.11	7.90	7.98
Juillet	8.02	8.07	8.93	8.92

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, France et Continent, Japon et Chine: nulles.

DERNIÈRE HEURE

Lord Nuffield fait au ministère de la guerre britannique un don de 265 millions

Londres, 27 mai. — Lord Nuffield, le grand industriel et philanthrope, a fait don au ministère de la Guerre, d'un million et demi de livres sterling (environ 265 millions de francs), sous forme d'actions de ses usines, rapportant annuellement un intérêt de 105.000 livres.

Ce don est destiné à améliorer les moyens de récréation des soldats, notamment les conscrits et les hommes de la territoriale.

M. Hore Belisha a répondu par une lettre où il remercie lord Nuffield de sa magnifique générosité.

« Votre grande contribution, ajoute-t-il notamment, aidera puissamment à nous rapprocher tous et à faire comprendre la signification de l'effort commun ».

Une importante affaire de haute trahison en Hongrie

Budapest, 27 mai. — Il n'est pas possible pour le moment d'obtenir des informations précises sur l'affaire soulevée par le journal « Uj Nemzedec », selon lequel treize jeunes gens soupçonnés de haute trahison, auraient été arrêtés et écroués.

On croit savoir qu'ils sont accusés d'avoir pris part à un complot menaçant l'intégrité du pays.

BELGIQUE

Le tirage de la 5me tranche de la Loterie coloniale belge

Samedi soir a eu lieu à Verviers le tirage de la cinquième tranche de la Loterie coloniale.

Un lot de 100 francs est attribué à tous les numéros se terminant par 0

500	»	»	»	»	10
1.000	»	»	»	»	341
2.500	»	»	»	»	333
5.000	»	»	»	»	2.241, 6.709
10.000	»	»	»	»	5.331, 0.511
					80.330, 16.880
					68.362, 87.726
25.000	»	»	»		17.934, 50.644
					93.513, 08.185
50.000	»	»	»		60.775, 05.553
100.000	»	»	»		90.415, 82.585

Un lot de 250.000 francs est gagné par les numéros 547.926, 441.713, 206.062

Le lot de un million est gagné par le numéro 105.898.

Dernières Nouvelles Sportives

JEUX OLYMPIQUES

Les Japonais sont décidés à participer aux Jeux d'hiver de Saint-Moritz

Tokio, 27 mai. — Le Comité olympique a décidé de participer aux Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront à Saint-Moritz, en 1940. Aucune décision n'a encore été prise au sujet des Jeux olympiques d'Helsinki.

BASKET-BALL

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE A KAUNAS

France bat Hongrie..... 45—19
Lithuanie bat Finlande..... 112—9

LA MARCHE

La marche olympique Thuir-Paris

Macon, 27 mai. — Au cours de la nuit, la bataille fut toujours extrêmement sévère entre les équipes de Paris et du Nord.

Les Parisiens, cependant, réussirent à prendre une certaine avance, qu'ils conservèrent.

A Vienne (479 km.), l'équipe de Paris, qui est passée samedi à 14 h. 52, était en retard de 29 minutes sur l'horaire. L'équipe du Nord suivait à six minutes 19 sec.

A Lyon (507 km.), l'équipe de Paris est passée à 16 h. 10, alors que l'horaire prévoyait 16 h. 9. Le Nord, qui est bien revenu, était à 42 secondes, cependant que les équipes du Midi et de l'Est, qui se suivent à quelques secondes, avaient deux minutes de retard.

A Mâcon (575 km.), Wallet, pour Paris, fut contrôlé à 22 h. 37, soit avec 20 minutes d'avance sur l'horaire. Antoinette (Nord) suivait à 4 minutes, cependant que les équipes du Midi et de l'Est avaient plus de deux heures de retard.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 176,73; sur Bruxelles, 27,501; Esc. hors Banque, 0 11/16; Prêt à court terme, 0 1/2.

SUCRES. — Cuba: Marché clos.

Revue du marché de New-York

Voici quelques cours de clôture :

Anaconda, 24 3/4; Canadian Pacific, 4 1/8; Général Electric, 36; Général Motors, 44 5/8; Radio Corporation, 6 3/8; Standard Oil New-Jersey, 43 3/8; U.S. Steel, 48 7/8.

— Fritz Kuhn, leader du « bund » germano-américain, arrêté jeudi en Pensylvanie, a été mis en liberté provisoire sous caution de cinq mille dollars.

Le « pékin de pompe » à Saint-Cyr

La fin des cours à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, avant le départ des futurs officiers pour le camp, est rehaussée par le supplice traditionnel du « Pékin de Pompe » .. aux rites immuables.

Un mannequin, vêtu en militaire, est pendu à la fenêtre du « Père système » (dernier élève ayant franchi le portail le jour de la rentrée, nommé organisateur des chahuts, mais ayant droit en compensation à une chambre séparée). Puis un bûcher est allumé, qui brûle livres, cahiers et notes. Le mannequin y est précipité, tandis que les élèves chantent des chœurs. (Ph. France-Presse.)